

**EXTRAIT du REGISTRE
des ARRETES du PRESIDENT**

**Le Président du Centre
Communal d'Action Sociale
de la Commune de GAILLARD**

**CCAS DE LA
COMMUNE**

de

GAILLARD

**Code Postal
(74240)**

O B J E T

N° 2023 - 03

**Délégation du Président à
la Vice - Présidente**

VU l'article R.123-23 du Code de l'Action Sociale et des Familles autorisant le Président du CCAS à déléguer une partie de ses pouvoirs ;

VU l'article R.123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU l'article L.123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU la délibération n° 2026.02 du Conseil d'Administration du CCAS de Gaillard du 22 avril 2026 procédant à l'élection de la Vice-Présidente du CCAS.

ARRETE

Article 1^{er}: Le Président du CCAS donne, sous sa surveillance et sous sa responsabilité, délégation de pouvoir à la Vice-Présidente dans les matières suivantes :

- Convocation du Conseil d'Administration ;
- Préparation et exécution des délibérations du Conseil d'Administration ;
- Ordonnancement des dépenses et recettes du CCAS ;
- Acceptation à titre conservatoire des dons et legs qui sont faits au CCAS.

Article 2: La délégation accordée dans ces domaines entraîne délégation de signature

Article 3: Les actes pris par la Vice-Présidente dans les matières déléguées par le Président porteront la mention « Pour le Président et par délégation, la Vice-Présidente ».

Article 4: Spécimen de signature

Article 5: Madame Isabelle VINCENT représentera le Président, en son absence, au sein du Conseil d'Administration du CCAS pour lequel délégation lui a été donnée en application de l'article 1 ;

Article 6: Le Président et la Directrice Générale des Services sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Article 7: Ampliation du présent arrêté sera transmise à Mme la Sous-Préfète de Saint-Julien-en-Genevois pour visa et contrôle de légalité.

Arrêté devenu
exécutoire compte
tenu :

- de sa réception en
préfecture le : 12/06/2026
- de sa notification le : 12/06/2026

Le Président,
Antoine BLOUIN

Fait à GAILLARD, le 11 juin 2026

Le Président,

Antoine BLOUIN

